EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

1re séance du mardi 27 août 2024

Présidence de M. Eric Bettens, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le Rapport-préavis N° 2023/60 de la Municipalité du 22 novembre 2023 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

d'adopter la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Olivia Fahmy « Statues dans l'espace public : faire intervenir des artistes pour faire coexister les mémoires et les présences ».

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi vingt-sept août deux mille vingt-quatre.

Le président

CONSEIL COMMUNAL - DE LAUSANNE - CANTON DE VAUD LIBERTÉ ET PATRIE

La secrétaire adjointe